



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031118

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/02/2025 9H07 C:007725 I:24697

V/Email reçu le Mardi 04/02/2025 à 9H07

RENAULT RETAIL GROUPE NORD
RRG Nord
4, RUE SAINT SIMON
B.P.9062
69265 LYON CEDEX 09

IMMEUBLE : RENAULT LYON NORD
4/5, RUE SAINT SIMON
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 20 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N4/5 SIMON - CONTACTER M EYNARD TEL06 07891879 OU LE PLOMBIER SUR
PLACE TEL06 34240087

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHER ET NETTOYER LES CANALISATION DU SHOWROOM

Donneur d'ordre : M. S. FARRER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 05/02 A 07H30 :
ARRIVEE SUR PLACE, PRESENCE D'UNE TRAPPE CARREE ET FERMEE IMPOSSIBLE
A OUVRIR

LE 05/02 A 13H00 :
MISE EN PLACE DU MATERIEL
CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU EAUX USEES - EAUX VANNES A PARTIR DU
TABOURET EXTERIEUR JUSQU'AU TABOURET INTERIEUR
CURAGE HAUTE PRESSION DES TRAINASSE INTERIEUR
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 05/02/25 à 17H16 M. S. FARRER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031118

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
1,75	H.Ouvrier Qualifié Curage le 05/02	2	67,40	117,95
2,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 05/02	4	170,03	467,58
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	2	164,66	164,66
TOTAL H.T.				779,31
T.V.A. a 20,00%				155,86
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>935,17</u>

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.